



UNION EUROPEENNE

AVIS D'APPEL PUBLIC EUROPEEN A CONCURRENCE

Article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015

Vu la Directive Européenne: 2014/24/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 Février 2014 sur la passation des marchés publics.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Ville de MAUREILLAS LAS ILLAS

14, avenue du Vallespir

66480 MAUREILLAS LAS ILLAS

Téléphone : 04 68 87 52 52

Fax : 04 68 87 14 66

Courriel : mairie-de-maureillas-las-illas@orange.fr

Adresse internet du site de l'acheteur : <http://www.maureillas.fr>

OBJET DU MARCHÉ : Contrat de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité (monte personne ou ascenseur) du Musée du Liège de la Commune de MAUREILLAS LAS ILLAS dans le cadre du projet POCTEFA Patrimc@t.

MOTS DESCRIPTEURS : Maîtrise d'œuvre

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Contrat de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité (monte personne ou ascenseur) du Musée du Liège de la Commune de MAUREILLAS LAS ILLAS dans le cadre du projet POCTEFA Patrimc@t.

Le marché n'est pas décomposé en lots

Le marché n'est pas décomposé en tranches

Les variantes techniques sont autorisées

FIN D'EXECUTION DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE MAXIMUM : Juillet 2019

DATE PREVISIONNELLE DE DEBUT DE PRESTATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE : Décembre 2018

PROGRAMME FINANCE PAR LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)

HONORAIRES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE : pourcentage des travaux exécutés

LANGUE UTILISEE DANS L'OFFRE OU LA CANDIDATURE : Français

UNITE MONETAIRE UTILISEE : Euro

La transmission et la vérification des documents de candidature peuvent être effectuées par le dispositif Marché Public Simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

CRITERE DE SELECTION DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, hiérarchisés par ordre décroissant de priorité avec leur pondération :

1. Du prix des prestations (50%)
2. De la compétence du candidat dans le domaine de l'accessibilité (20%)
3. Des références du candidat (30 %)

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 et de l'article 90 du décret n°2016-360 du 25 Mars 2016

JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Ils sont précisés dans le règlement de la consultation

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 28 Novembre 2018 à 17h

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 2 Novembre 2018

AUTRE RENSEIGNEMENTS :

Les renseignements d'ordre administratif et techniques peuvent être obtenus auprès de la Ville de MAUREILLAS LAS ILLAS 14, avenue du Vallespir 66480 MAUREILLAS LAS ILLAS Téléphone : 04 68 87 52 52 Fax : 04 68 87 14 66 ou mairie-de-maureillas-las-illas@orange.fr

Le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu auprès de la Ville de MAUREILLAS LAS ILLAS - 14, avenue du Vallespir - 66480 MAUREILLAS LAS ILLAS Téléphone : 04 68 87 52 52 Fax : 04 68 87 14 66 ou bien en téléchargement sur le site <http://www.midilibre-marchespublics.com> ou sur le site de la commune www.maureillas.fr

LES PLIS DEMATERIALISES DOIVENT ETRE REMIS A L'ADRESSE SUIVANTE <http://www.midilibre-marchespublics.com>

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de Montpellier - 6, rue Pitot - CS 99002 - 34063 MONTPELLIER Cedex - Téléphone 04 67 54 81 00